

Lyon, le 16 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon organise un job dating pour recruter ses apprentis pour la rentrée 2023

Dans le cadre de la politique sociale et RH qu'elle mène pour favoriser l'emploi des jeunes, la Métropole de Lyon recrute pour la rentrée scolaire 2023 plus d'une centaine d'apprentis. Afin de trouver les profils les plus adaptés à chaque poste, la collectivité organise un job dating le jeudi 20 avril 2023 à l'Hôtel de Métropole.

«Grâce aux nombreuses compétences dont elle a les responsabilités, la Métropole de Lyon propose plus de 250 métiers différents aux futurs apprentis qui souhaitent apprendre un métier qui a du sens, au bénéfice de notre collectivité et de ses habitants. Ce job dating est l'occasion pour la Métropole de Lyon de se faire connaître auprès des jeunes et de leur donner envie de s'engager pour notre territoire» explique **Zemorda KHELIFI, Vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée aux Ressources humaines.**

Du CAP au Bac +5, tous les niveaux de diplômes sont recherchés dans une diversité de métiers : environnement, urbanisme, gestion administrative, ressources humaines, informatique, gestion de projet, juridique, développement territorial, bâtiment, électrotechnique...

Ce **job dating organisé le jeudi 20 avril 2023** dans les locaux de la Métropole permettra aux jeunes qui sont intéressés de postuler à une partie des offres à pourvoir d'ici la rentrée scolaire 2023. Un stand dédié aux solutions de logements étudiants sera également à leur disposition.



Les inscriptions pour ce job dating sont ouvertes à partir de ce lundi 13 mars sur inscription uniquement. Il est possible de consulter les offres proposées et de s'inscrire en ligne sur le site internet www.grandlyon.com/pratique/offre-d-apprentissage

Afin d'amener les jeunes talents à postuler, la Métropole de Lyon garantit à ses futurs apprentis :

- **Un accompagnement de qualité** par un maître d'apprentissage volontaire, et une équipe RH dédiée uniquement aux apprentis ;
- **De nombreux avantages** : une rémunération attractive, accès à certains avantages de l'association du personnel (conciergerie, mutuelle...)
- **Des perspectives d'embauche** à l'issue du contrat d'apprentissage

Conditions pour faire un contrat d'apprentissage :

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou être en situation de handicap (pas de limite d'âge pour les bénéficiaires d'une RQTH)
- Avoir commencé à démarcher des écoles/CFA proposant des contrats d'apprentissage : l'inscription dans les écoles se fait en parallèle de la recherche d'un employeur

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90